



FUR INSTITUTE OF CANADA
INSTITUT DE LA FOURRURE
DU CANADA

Le 21 octobre 2024

Raymond St. Martin

Greffier de comité

Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

Sénat du Canada

Par courriel : agfo@sen.parl.gc.ca

OBJET : Étude du comité AGFO sur les répercussions des feux de forêt

Monsieur,

Par la présente, je demande à témoigner devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts dans le cadre de son étude sur le problème grandissant des feux de forêt au Canada et les effets que les feux de forêt ont sur les industries de la foresterie et de l'agriculture, ainsi que sur les communautés rurales et autochtones, à l'échelle du pays.



Créé en 1983 par les ministres de la Faune du Canada, l'Institut de la fourrure du Canada (IFC) représente les trappeurs, les chasseurs de phoques et le secteur de la fourrure en général. Il est chargé du programme d'essai et de certification des pièges du Canada aux termes de l'Accord sur les normes internationales de piégeage sans cruauté. Au nom des 50 000 trappeurs du Canada, il préconise un secteur de la fourrure durable et bien géré ainsi que la conservation des animaux à fourrure.

Dans le cadre de ses efforts, il soutient non seulement le commerce de la fourrure, mais également la recherche sur la faune, la gestion des prédateurs, la protection du bétail et les travaux sur les conflits entre les humains et la faune. L'IFC héberge aussi le Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque, un regroupement national d'entreprises, d'organisations autochtones et de groupes de chasseurs de l'industrie du phoque.

Bien qu'ils n'appartiennent pas à proprement parler au secteur de l'agriculture et de la foresterie, l'industrie canadienne du piégeage et le commerce des fourrures qu'elle alimente occupent une place importante dans l'économie forestière du Canada. Le piégeage ne se résume pas à une activité économique : il est aussi un élément fondamental de la culture et du patrimoine de nombreuses collectivités rurales et autochtones du Canada. Les trappeurs jouent aussi un rôle central dans le soutien de la recherche scientifique et du rétablissement d'espèces en voie de disparition, comme le caribou.

Les feux de forêt ont de multiples conséquences sur le piégeage : les animaux à fourrure sont touchés ou délogés par la destruction de leur habitat, et les trappeurs perdent des infrastructures importantes, comme leurs cabanes. À cela s'ajoutent les répercussions des changements climatiques, qui se font durement



sentir toute l'année chez les trappeurs : en été et en automne, les feux de forêt menacent de détruire les territoires de piégeage; et en hiver et au printemps, les changements imprévisibles de l'état des glaces rendent les déplacements dans les territoires de piégeage difficiles, voire dangereux.

Je crois que le comité AGFO gagnerait à mieux comprendre toute la gamme des conséquences des feux de forêt, au-delà de leurs effets sur la foresterie et l'agriculture. Il pourrait ainsi formuler des recommandations plus étoffées sur la gestion des forêts, de la faune et des feux de forêt.

L'Institut de la fourrure du Canada compte soumettre un mémoire au Comité s'il n'est pas invité à témoigner.

Doug Chiasson

Directeur général

Institut de la fourrure du Canada